



Huitième Forum pour l'avenir

17-18 septembre 2011, Marrakech, Royaume du Maroc

Troisième atelier régional

Construire la démocratie : rôle et participation de la jeunesse et de la société civile

Rapport final

Dans le cadre des travaux préparatoires du Huitième Forum pour l'Avenir, la ville de Marrakech a accueilli le troisième atelier régional du 17 au 18 septembre 2011 sous le thème « Construire la démocratie : rôle et participation de la jeunesse et de la société civile ».

La manifestation a réuni 80 participants issus des sociétés civiles des pays membres du G8 et de la région BMENA, qui ont participé aux travaux de 6 ateliers consacrés à l'implication de la société civile et de la jeunesse dans la gestion de l'espace public, le développement économique et l'emploi.

Les ateliers ont également abordé les questions liées aux progrès réalisés et obstacles persistants des processus démocratiques, aux cadres de concertation correspondants, ainsi qu'au rôle de la presse, des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le renforcement de ces processus.

Au moment où la région BMENA vit son printemps arabe à la faveur d'une dynamique populaire qui a entraîné la chute de certains régimes oppressifs, les sociétés civiles et la jeunesse participent pleinement aux processus qui ont abouti aux réformes, au renforcement de la lutte contre la corruption et à l'enracinement de la démocratie.

Nous, les représentants des organisations de la société civile, réunis dans le cadre de ce 3^{ème} atelier régional, condamnons les violations des droits de l'Homme et exprimons notre attachement indéfectible à notre droit de participer à la gestion de l'espace public afin d'asseoir les principes de la démocratie et les obligations de la bonne gouvernance (redevabilité, transparence et intégrité...) dans la région.

Nous recommandons ce qui suit :

- 1- œuvrer pour la réalisation des aspirations et attentes des peuples de la région, toutes composantes confondues, et en particulier, les jeunes et les institutions de la société civile en vue d'une démocratie accrue dans le respect total des droits de l'Homme et de l'ensemble des chartes internationales pertinentes.
- 2- Mettre en place des dispositions d'ordre légal et administratif visant à assurer et promouvoir la place et le rôle des organisations de la société civile et des jeunes dans les processus de démocratisation des Etats de la région BMENA.
- 3- Soutenir les organisations représentatives de la société civile aux niveaux régional et national, par les moyens les plus appropriés.
- 4- Instaurer, selon un calendrier déterminé, des mécanismes de concertation favorisant le partenariat pluri-acteurs au plan régional (BMENA), national et local.
- 5- Promouvoir et encourager la participation des jeunes à l'action politique et civique dans les partis politiques, les organisations de la société civile (associations, syndicats...) par le renforcement de leurs capacités à travers le développement d'outils de formation afin de garantir leur participation effective aux processus de prise de décision.
- 6- Développer des mécanismes favorisant l'échange d'expertises et d'expériences entre les jeunes, leur évaluation et leur capitalisation et créer des bases de données correspondantes.
- 7- Créer un fonds spécifique au Forum pour la jeunesse fédérant et élargissant les dispositifs existants et respectant les principes d'égalité des chances et d'efficacité.
- 8- Réviser en tant que de besoin les textes constitutionnels et législatifs afin de renforcer l'Etat de droit, les valeurs de citoyenneté, la bonne gouvernance et l'indépendance de la justice.
- 9- Garantir la participation des femmes dans les processus de décision à tous les niveaux de la vie politique et civile.
- 10- Accroître de manière significative les fonds consacrés à la Prospective afin de mieux appréhender l'environnement économique favorisant l'employabilité des jeunes.
- 11- Reconnaître l'importance du rôle de la société civile dans le développement économique des pays, notamment dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire.
- 12- Assurer l'indépendance des médias écrits, audiovisuels et électroniques, en respectant les normes et critères universels garantissant le droit et l'accès à l'information, la liberté d'opinion et d'expression. Promouvoir les médias alternatifs.
- 13- Instaurer et consolider des conseils nationaux indépendants chargés de réguler le secteur des médias afin de garantir la diversité d'opinion politique et culturelle.
- 14- Adopter des règles juridiques qui protègent les droits d'expression des journalistes, des bloggeurs et des utilisateurs des nouvelles technologies.
- 15- Evaluer les résultats et acquis et revoir les ambitions, les objectifs et le mode de fonctionnement du Forum pour l'Avenir, à la lumière des mutations profondes que connaît la région. Adapter en conséquence les moyens et outils nécessaires à la réalisation desdits objectifs, à commencer par l'instauration d'un mécanisme de suivi des résolutions du Forum et la mise en place d'un secrétariat technique pluri-acteurs garantissant la place effective des organisations de la société civile représentatives.
- 16- Etablir des indicateurs de performance des activités entreprises par chaque pays pour la réalisation des objectifs du Forum et les publier annuellement.